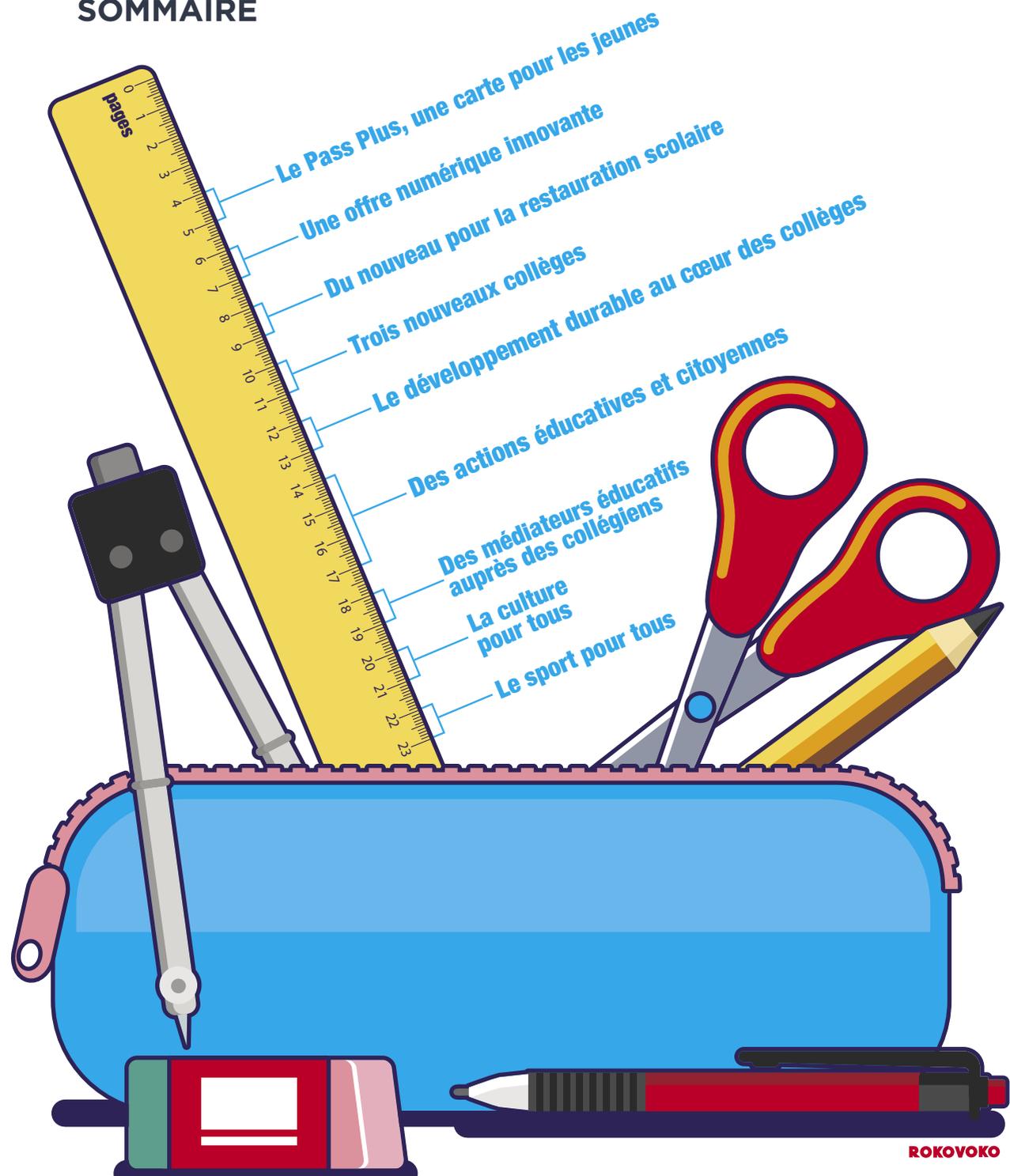


HDS+

A stylized illustration of a school scene viewed through the archway of a tree. The scene is dominated by a large, multi-story school building with a grid of windows. The sky is a bright yellow, suggesting a sunny day. In the foreground, a person is sitting on the left, reading a book, and another person is standing on the right, looking at a smartphone. In the middle ground, a group of people is playing soccer on a field. The overall style is graphic and colorful, with a focus on silhouettes and bright colors.

**UNE ANNÉE
AU COLLÈGE**

SOMMAIRE



ROKOVOKO

HDS + est un supplément
de HDSmag

HDSmag
57 rue des Longues Raies
92731 Nanterre cedex
Tél. : 01.41.37.11.60.

HDSmag@hauts-de-seine.fr

Directeur de la publication
Muriel Hoyaux

Rédacteur en chef
Rafaël Mathieu

Rédaction
Nicolas Gomont et Pauline Vinatier

Photo / Responsable
Jean-Philippe Ancel

Iconographe
Céline Massoulier

Conception graphique
et mise en page
Cyril Maciet

Couverture Pinel

Impression
Maury
45330 Malesherbes

HDS+ est imprimé sur papier 100 % recyclé.

CRÉER LES CONDITIONS DE L'ÉPANOUISSEMENT DES COLLÉGIENS



CD092/JULIA BRECHLER

Georges Siffredi
Président
du Département
des Hauts-de-Seine

Le Département a en charge les collèges : il assure la construction, l'entretien, l'équipement, la performance énergétique des bâtiments, mais aussi la restauration scolaire, la gestion du personnel non enseignant et, spécificité des Hauts-de-Seine, propose ses propres dispositifs éducatifs et citoyens.

Concernant les travaux, ceux des collèges Anne-Frank à Antony et La Fontaine-du-Roy à Ville-d'Avray se poursuivront cette année, permettant aux élèves et aux personnels éducatifs de bénéficier à terme des meilleures conditions de travail, au sein de bâtiments répondant aux enjeux énergétiques que nous connaissons. Notre collectivité va aussi en engager de nombreux autres, à commencer par ceux du collège Henri-Wallon à Malakoff.

Au sein des collèges, l'inclusion numérique reste une priorité, avec, par exemple, la remise d'un ordinateur portable aux collégiens issus de familles modestes, un dispositif que nous avons mis en œuvre depuis le début de l'année.

La demande doit être effectuée via le compte Pass+, cette carte multi-services départementale que tous les collégiens et leurs familles connaissent bien. Elle bénéficie désormais à tous les jeunes, de l'entrée en 6^e à leur majorité, et propose une offre de services variés : financement d'activités sportives et culturelles extrascolaires, soutien scolaire en ligne gratuit ou encore, sous conditions de ressources, remboursement partiel ou total de la carte Imagine R.

À compter de cette rentrée, la carte Pass+ donne aussi accès à la restauration scolaire dans la plupart des collèges publics du département. Dans ce domaine, l'accent est mis sur la qualité des repas avec l'utilisation, la plus large possible, de produits de terroir et locaux. Nous mettons aussi progressivement en œuvre, partout où cela est possible, le retour à la production sur place pour offrir le meilleur service et lutter contre le gaspillage.

Enfin, le Département investit aussi massivement dans le numérique éducatif pour rendre nos collèges plus innovants mais aussi plus inclusifs afin qu'aucun élève ne soit mis à l'écart en raison de son handicap. Nous avons engagé différents projets dans ce domaine comme les robots de télé-présence ou le dispositif « Des mains et Des Sourires » qui permet à des collégiens de fabriquer, à l'aide d'imprimantes 3D, des mains articulées.

Toutes ces actions sont mises en œuvre avec un seul objectif : assurer les conditions de l'épanouissement des collégiens en leur garantissant, ainsi qu'à tous ceux qui les accompagnent dans leur vie scolaire, un environnement éducatif de qualité. ■



LE PASS PLUS, UNE CARTE POUR LES JEUNES

Gratuite, la carte Pass+ concentre l'accès aux aides et aux services du Département en faveur des 11/18 ans.

En plus d'une aide de 80 € (100 € pour les élèves bénéficiaires d'une bourse) dédiée aux activités extra-scolaires sportives et culturelles, la carte Pass+ permet aux jeunes domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine de profiter de soutien scolaire en ligne, sur la plateforme oZe et de bons plans sorties (réductions, places de concert...). Ces avantages sont ouverts aux adolescents, de leur entrée en 6^e et jusqu'à leur majorité.

Le Pass+ devient aussi incontournable pour l'inscription à la cantine pour tous les élèves scolarisés dans un établissement public du département.

Depuis la rentrée 2021, la carte donne aussi accès, sous condition de ressources, à un remboursement partiel ou total de la carte de transport Imagine R.

L'inscription au Pass+ est nécessaire pour profiter de son bouquet de services et doit se faire avant la fin du mois de mai de l'année scolaire en cours, sur www.passplus.fr

L'INCONTOURNABLE **oze**

La plateforme oZe, a été conçue pour les échanges entre la communauté éducative, les parents et les élèves (suivi de scolarité, partage de cours...). Pour compléter les ressources internes de cet l'Environnement numérique de travail (ENT), le Département propose des services pédagogiques composé d'Enseigno, pour le soutien scolaire, ainsi que de Madmagz et de Playbac Presse, pour le volet éducation aux médias et à l'information. La plateforme a reçu 42 millions de visites en 2021/2022. ■

UNE CARTE SCOLAIRE **INTERACTIVE**

Afin d'améliorer la lisibilité de la carte scolaire, le Département déploie une nouvelle solution numérique fiable et innovante à destination du grand public. Prenant la forme d'une carte interactive, elle permet aux parents d'élèves de déterminer rapidement leur collège de secteur et d'obtenir les éléments essentiels sur l'établissement. Seule l'adresse du domicile est requise.

La sectorisation des collèges publics, compétence départementale partagée avec l'État, évolue régulièrement en tenant compte de la capacité d'accueil des établissements, de leur composition sociale et de leur accessibilité par les transports. Cet outil numérique de proximité sera mis à jour à chaque rentrée, intégrant ainsi les dernières modifications, pensées pour garantir des conditions optimales de scolarisation aux collégiens. ■

La carte est disponible sur le site hauts-de-seine.fr

DES PORTABLES CONTRE **LA FRACTURE NUMÉRIQUE**

Depuis cette année, le Département offre aux collégiens, sous condition de ressources, un ordinateur portable pour leur permettre de travailler à domicile et favoriser leur réussite scolaire. Ces portables, comparables à ceux déployés dans les collèges publics, peuvent être demandés sur le compte Pass+. L'ordinateur sera ensuite directement livré au domicile. Cette initiative concerne aussi les jeunes de 11 à 15 ans accueillis dans un équipement spécialisé. ■



UNE OFFRE NUMÉRIQUE PLUS INNOVANTE

Le Département investit dans le numérique éducatif, pour développer la continuité pédagogique et mieux intégrer les élèves handicapés.

Le Département développe l'offre numérique des collèges autour de deux axes : l'amélioration du parc informatique existant et la maîtrise accrue des interfaces numériques par les élèves et les parents. 25000 matériels sont déjà déployés dans les établissements alto-séquanais et permettent la diversification des méthodes d'enseignement, le maintien de la liaison professeurs-élèves et l'initiation des collégiens au maniement d'outils qu'ils retrouveront, un jour, dans le monde du travail. Pour cette rentrée, 215 équipements innovants seront proposés aux établissements pour compléter leur palette d'outils numériques (imprimantes 3-D, kits robotiques, kits webradio ou web TV, tablettes graphiques...). Parmi eux, le Pack sondes sciences, qui permet de réaliser des expériences visant à sensibiliser à la protection de la planète a été plébiscité tout comme les équipements ergonomiques destinés à des besoins éducatifs particuliers (claviers ergonomiques, règles scanner...).

TÉLÉPRÉSENCE

Après trois ans d'expérimentation, les huit robots de téléprésence fournis à des collégiens empêchés ont convaincu tant les professeurs que les élèves et leurs familles. Prenant la forme d'un écran surmonté d'une caméra fixé sur un support à pied amovible, ces robots permettent au collégien de poursuivre sa scolarité en conservant un lien avec ses camarades. ■

DES MAINS ET DES SOURIRES

Le projet solidaire « Des Mains et Des Sourires » lancé à la rentrée 2021 se poursuit cette année, en partenariat avec l'association e-Nable. Cette initiative, mêlant technologie et solidarité, consiste à fabriquer des prothèses de doigts et de mains au moyen d'imprimantes 3-D appartenant aux collèves du département, pour équiper des enfants souffrant d'agénésie (absence de formation d'un membre au cours du développement de l'embryon). Les élèves participants sont ainsi sensibilisés à la problématique du handicap et de l'inclusion. ■

UN FESTIVAL POUR LE JEU VIDÉO

Après une première édition réussie les 15 et 16 avril derniers, le Festival du jeu vidéo et du numérique reviendra en 2023, ainsi que le concours de création de jeux vidéo. Ces deux événements ont pour objet de valoriser les vertus pédagogiques et éducatives du numérique, tout en sensibilisant les participants aux questions de société entourant le développement du virtuel (cyber-harcèlement, dépendance aux écrans...). ■

Restauration : ce qui change à la

Par souci d'équité territoriale, pour harmoniser les services rendus aux des repas, le Département a adopté un modèle unique pour les cantines

- Mise en place d'un système de réservation de repas

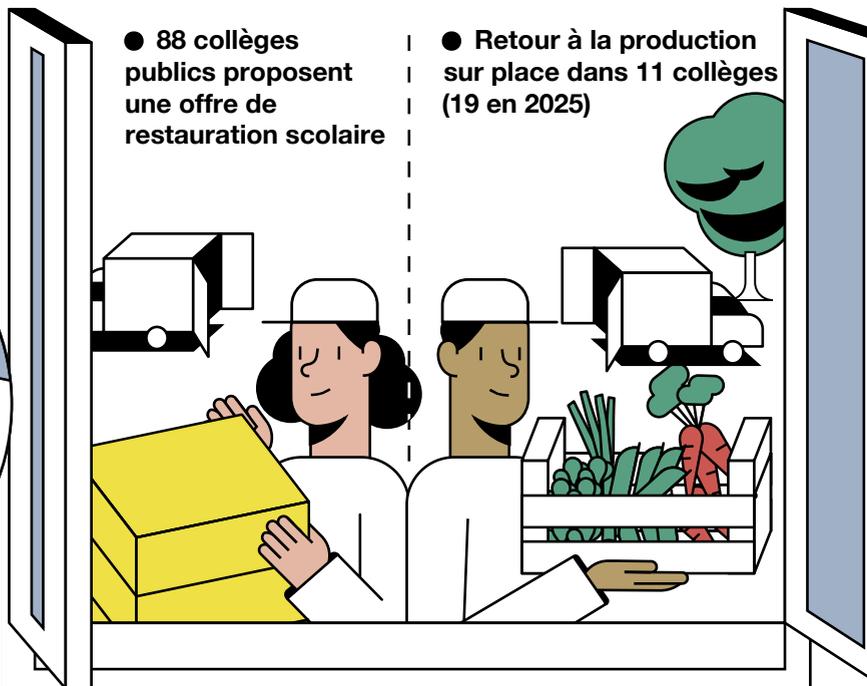


L'inscription se fait en ligne sur **Pass+**

La facturation mensuelle est basée sur les **repas réservés.**

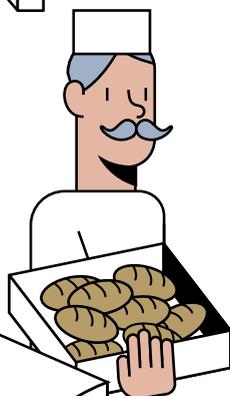
Les familles auront la possibilité de décommander les repas jusqu'à **3 jours à l'avance**

- 88 collèges publics proposent une offre de restauration scolaire



- Retour à la production sur place dans 11 collèges (19 en 2025)

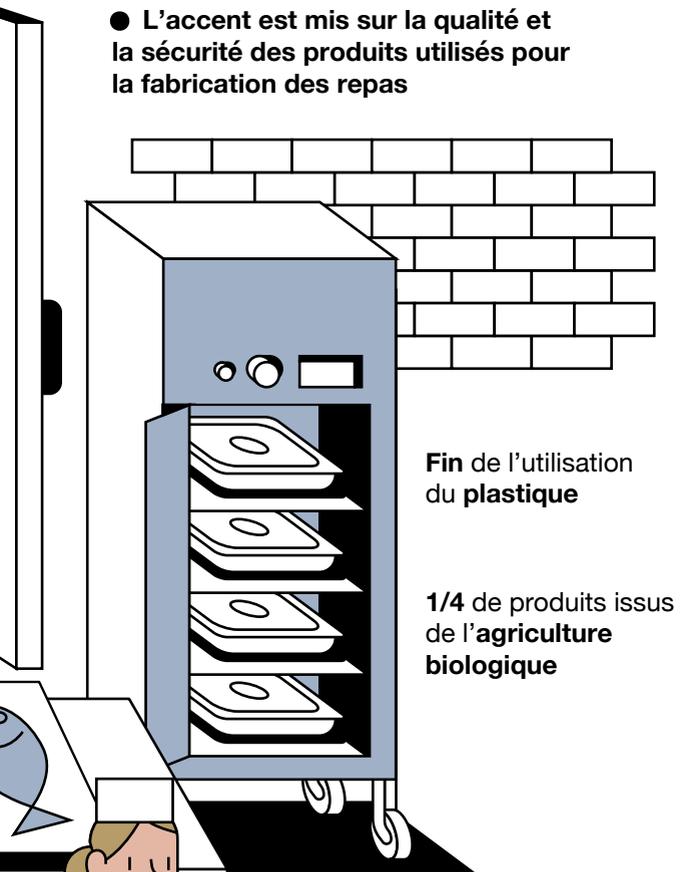
Limitation de l'utilisation de produits déjà élaborés au profit de **produits frais et de saison**



rentrée

familles, lutter contre le gaspillage alimentaire et améliorer la qualité sans augmentation du coût des repas pour les familles.

- L'accent est mis sur la qualité et la sécurité des produits utilisés pour la fabrication des repas



Fin de l'utilisation du plastique

1/4 de produits issus de l'agriculture biologique

- Mise en place du tri et de la valorisation des biodéchets



Utilisation la plus large possible de produits de terroir et locaux



ROKOVOKO



TROIS ÉTABLISSEMENTS EXEMPLAIRES

Les travaux de reconstruction ou de réhabilitation sont en cours dans trois collèges alors que quatre nouveaux projets sont à l'étude. Les nouveaux bâtiments feront preuve d'exemplarité énergétique et environnementale.

Chargé de la construction et de l'entretien des collèges publics du territoire, le Département y consacre cette année un budget de 95,8 M€, avec notamment des travaux d'ampleur dans trois collèges du territoire. À commencer par la réhabilitation de l'établissement La Fontaine du Roy, à Ville-d'Avray. Engagés en juillet 2021, les travaux « en site occupé » (le collège reste ouvert) permettront la mise en conformité des bâtiments pour répondre à l'engagement écologique de la collectivité, avec l'objectif de réduire de 40 % les consommations énergétiques. Le gros de l'ouvrage se concentre désormais sur le bâtiment nord et pour une ouverture complète à la rentrée 2023. Le collège Anne-Frank à Antony sera lui aussi être livré en 2023 et pourra recevoir les 600 élèves actuellement accueillis dans une construction provisoire. L'œuvre de l'architecte Jean Nouvel aura d'ici là bénéficié d'une réhabilitation énergétique ambitieuse tout en préservant le caractère et l'architecture singulière du bâtiment.

Enfin, la reconstruction du collège Henri-Wallon, à Malakoff, débutera à la fin de l'année. 600 élèves, contre 440 aujourd'hui, pourront étudier dans un édifice exemplaire du point de vue énergétique et environnemental. L'établissement disposera de son propre gymnase. Les travaux s'achèveront en 2025.

Le futur collège Henri Wallon,
à Malakoff.

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Dans le cadre de son plan pour l'accessibilité des Établissements recevant du public (ERP), le Département des Hauts-de-Seine va achever, d'ici 2024, la mise en conformité de 95 collèges départementaux pour l'accueil des personnes en situation de handicap. En 2022-2023, quatre nouveaux bâtiments sont concernés par les travaux, Henri-Georges-Adam à Antony, Paul-Landowski à Boulogne-Billancourt, Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry et Haut-Mesnil à Montrouge. Depuis 2016, 46 collèges ont été rendus totalement accessibles. ■

QUATRE PROJETS EN COURS

Pour faire face à l'arrivée de nouveaux habitants, le Département voit plus grand à Châtenay-Malabry, Asnières, Courbevoie et au Plessis-Robinson.

L'éco-quartier « La Vallée », à Châtenay-Malabry, entraînera la création à terme de 2 200 logements. Le Département projette la création d'un nouveau collège de 700 places et d'un gymnase pour une ouverture en 2025. Au Plessis-Robinson, la reconstruction du collège Claude-Nicolas-Ledoux s'achèvera au début 2026, toujours pour s'adapter aux évolutions urbaines et démographiques de la commune. Il accueillera 600 élèves contre 400 aujourd'hui. Le Département a aussi retenu l'ancien site de l'université Sorbonne Nouvelle, à Asnières, pour la construction d'un 5^e collège dans la commune. Rentrée programmée en 2026 pour les 700 élèves dans un établissement à l'empreinte carbone diminué de 25 % par rapport à un bâtiment standard. Enfin, à Courbevoie, le collège Alfred-de-Vigny sera reconstruit d'ici 2027. Ses 585 élèves seront accueillis dans un bâtiment provisoire, en cœur de ville, à la rentrée 2024. ■



LES COLLÉGIENS SE MOBILISENT POUR LEUR BIEN-ÊTRE



Avec le dispositif MéDDailles, le Département invite les collégiens à s'impliquer concrètement pour l'environnement et la solidarité.

Économie circulaire, préservation de la biodiversité, solidarité, civisme, santé... Pour la 3^e édition du dispositif départemental des MéDDailles (pour « médailles du développement durable »), les collèges vont à nouveau cette année s'emparer de thématiques ayant trait au développement durable en promouvant l'action la plus innovante en la matière.

Le principe est de mobiliser les élèves pour améliorer le fonctionnement de leur propre établissement (sobriété énergétique, recyclage, mobilité...). Bien que les simples actions de sensibilisation soient prises en compte, le dispositif valorise surtout les réalisations sur le long terme. Une médaille d'or ou d'argent permet de se présenter au Prix du Jury et d'espérer décrocher une récompense de 5000 euros.

Afin de donner plus de visibilité à l'opération, un grand support pour collectionner les médailles obtenues sera livré aux collèges déjà récompensés. Elle permettra de mieux percevoir le travail réalisé et celui qui reste à accomplir.

MA COUR, **UN ÎLOT VERT**

Après une expérimentation réussie au collège Jean-Macé à Clichy, l'aménagement d'un deuxième îlot vert a été réalisé pour la rentrée au collège Moulin-Joly à Colombes. Cette initiative, qui vise à améliorer le confort d'utilisation des cours de récréation, et à lutter contre les îlots de chaleur, propose aux établissements volontaires d'inviter les élèves à imaginer eux-mêmes leur futur environnement extérieur, avec plus de végétation et d'espaces de détente.

Le travail de ces jeunes, mené en collaboration avec le Département et ses partenaires de la construction et des paysages, bénéficiera dès le premier trimestre aux collèges Georges-Pompidou à Courbevoie et Les Bouvets à Puteaux. Les chantiers, commencés cet été, s'achèveront d'ici décembre prochain. ■

6 400

**élèves se sont investis dans
le dispositif MéDDailles à travers
65 actions lors de l'édition
2021-2022**

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE POUR REMOBILISER LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Afin de mieux accompagner les élèves en échec scolaire ou au comportement problématique, le Département soutient une pédagogie active autour de projets fédérateurs.

250

ateliers pédagogiques
sont prévus en 2022-2023

salle d'étude

Les années collège, celles du début de l'adolescence, sont une période de changement et parfois de vulnérabilité. Décrochage scolaire, comportements à risques, évolution du rapport au corps, communication tendue à l'heure des réseaux sociaux... : afin de prévenir les dérives et de créer les conditions de la réussite et du bien-être pour tous les collégiens, le Département déploie des dispositifs « clés en main ».

PREMIS

Le plan pour la réussite à l'école et une meilleure insertion scolaire (Premis) est destiné aux élèves en difficulté de la 6^e à la 4^e ou au comportement problématique - agitation, inhibition, etc. L'ambition est de leur faire redécouvrir le sens du travail scolaire mais aussi de restaurer leur confiance et de développer leur estime de soi, selon le principe du détour pédagogique. Deux volets complémentaires sont prévus : des ateliers thématiques en petits groupes pour que l'élève améliore ses connaissances dans le domaine de son choix - jardinage, cuisine, robotique - et un tutorat individuel par un adulte référent - enseignant, surveillant, agent d'entretien, personnel administratif - qui lui permet de comprendre comment mieux ajuster son comportement aux attentes scolaires.

LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Organisés hors du temps scolaire, les ateliers pédagogiques permettent, là encore, d'apprendre autrement pour remédier aux difficultés dans les apprentissages scolaires. Les élèves revisitent d'une manière originale et autour d'un projet commun les domaines dans lesquels ils ont des difficultés et selon cinq thématiques : sciences et technologies, lettres et langues, arts et culture, méthodologie, formation du citoyen ainsi qu'une thématique « une passion pour des métiers » pour réfléchir à leur orientation. Ces ateliers constituent un espace d'initiative et de créativité, pour l'animateur comme pour les jeunes.

DES PARCOURS CITOYENS ET D'OUVERTURE AU MONDE



Le Département offre aux enseignants plusieurs dispositifs destinés à stimuler l'esprit critique et l'ouverture au monde des élèves en tant que futurs citoyens.

Ô LAB CITOYEN !

Créé l'an dernier, « Ô Lab Citoyen » vise à contribuer au développement de l'esprit critique, du discernement et de la citoyenneté mais aussi à créer une dynamique complémentaire à l'enseignement tout en renforçant les liens entre élèves et enseignants. Les classes sont invitées à réaliser une œuvre sur différents supports au choix, suivant le thème de l'année : en 2019-2020 « Image ou Mirage, informations ? », en 2020-2021 « Montrez vos valeurs » et en 2021-2022 « Les réseaux sociaux : liberté ou dépendance ». La restitution des productions – vidéo, bande dessinée ou articles en 2021-2022- a lieu chaque printemps sur le magazine en ligne *Madmagz*, disponible sur oZe tandis que les participants bénéficient d'une sortie finale, l'année dernière un concert privé de *beatbox* dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine.

A close-up photograph of a hand holding a blue pen, poised to draw on a piece of paper. The paper features a sketch of a character's face with large eyes and a wide smile. The background is slightly blurred, showing a wooden desk and other papers.

MÉMORIAL DE LA SHOAH

Cette institution est dédiée à la mémoire de la Shoah et à celle de tous les génocides du XX^e siècle ainsi qu'à la lutte contre les préjugés. Grâce à la signature d'une convention avec le Département en 2019, la communauté éducative des Hauts-de-Seine a accès à sa vaste palette d'activités pédagogiques. Six établissements ont bénéficié l'année passée de visites guidées du musée du Mémorial, à Paris, et les élèves ont profité de nombreux ateliers : éveil philosophique aux préjugés, décryptage des affiches de propagande, étude du sport comme outil de propagande ou des témoignages sur les génocides... Ce partenariat permet aussi aux enseignants et encadrants, tels que les médiateurs éducatifs, de bénéficier de formations dédiées.

RENCONTRES DE L'ÉLOQUENCE

La maîtrise de l'expression orale et la prise de parole en public ainsi que la culture du dialogue et du débat citoyen : les compétences acquises par les jeunes, formés par l'association Eloquentia dans le cadre de ce projet, leur seront utiles tout au long de leur scolarité, avec l'oral du brevet et le grand oral du baccalauréat, et de leur vie professionnelle et personnelle de futur citoyen. Les deux premières éditions, sur le développement durable et l'égalité filles/garçons, ont connu un grand succès.

LA PRÉSENCE APAISANTE DES MÉDIATEURS



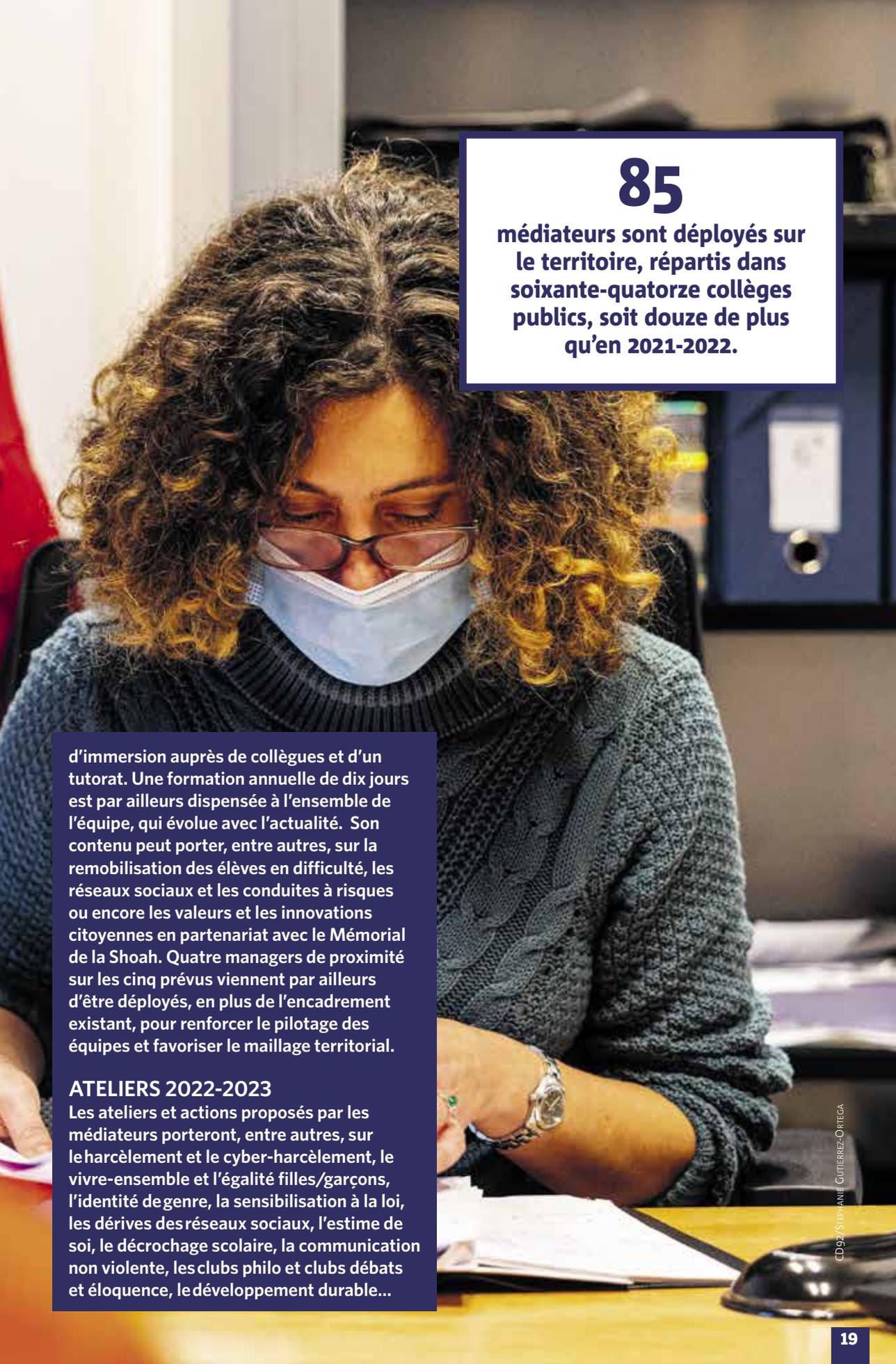
Ces professionnels, spécialisés dans la gestion des conflits et la prévention auprès des adolescents, sont déployés par le Département dans les collèges : ils participent à la prévention des conduites à risque.

Établir un climat scolaire serein est leur préoccupation de tous les instants. Déployés par le Département à la demande des établissements, les médiateurs éducatifs sont des « professionnels de la relation ». Disponibles, à l'écoute, ils accompagnent les élèves les plus vulnérables ou en échec scolaire et sont formés à identifier, gérer et désamorcer les situations de crise. Participant à la dynamique d'établissement, et faisant le lien avec la communauté éducative, ils impulsent toute l'année des projets de prévention en phase avec des problématiques d'actualité - harcèlement, réseaux sociaux, risque prostitutionnel, perte des repères républicains, etc.

EFFECTIFS RENFORCÉS

Cette rentrée voit l'arrivée de douze médiateurs supplémentaires. Ils sont donc à ce jour quatre-vingt cinq répartis dans soixante-quatorze collèges. Les nouveaux venus bénéficient de deux semaines

Médiatrice au collège Louis-Blériot, à Levallois.



85

médiateurs sont déployés sur le territoire, répartis dans soixante-quatorze collèges publics, soit douze de plus qu'en 2021-2022.

d'immersion auprès de collègues et d'un tutorat. Une formation annuelle de dix jours est par ailleurs dispensée à l'ensemble de l'équipe, qui évolue avec l'actualité. Son contenu peut porter, entre autres, sur la remobilisation des élèves en difficulté, les réseaux sociaux et les conduites à risques ou encore les valeurs et les innovations citoyennes en partenariat avec le Mémorial de la Shoah. Quatre managers de proximité sur les cinq prévus viennent par ailleurs d'être déployés, en plus de l'encadrement existant, pour renforcer le pilotage des équipes et favoriser le maillage territorial.

ATELIERS 2022-2023

Les ateliers et actions proposés par les médiateurs porteront, entre autres, sur le harcèlement et le cyber-harcèlement, le vivre-ensemble et l'égalité filles/garçons, l'identité de genre, la sensibilisation à la loi, les dérives des réseaux sociaux, l'estime de soi, le décrochage scolaire, la communication non violente, les clubs philo et clubs débats et éloquence, le développement durable...

DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE ARTISTIQUE ET CULTURELLE



L'accès de tous à une culture exigeante est une priorité départementale, déclinée dans les collèges sous la forme de trois grands dispositifs destinés aux élèves et enseignants.

Cinéma, théâtre, cirque, chant choral, musique, photographie... : autant de parcours thématiques, pour certains interdisciplinaires et à la croisée des publics, proposés chaque année aux jeunes de la 6^e à la 3^e dans le cadre de trois dispositifs départementaux, en partenariat avec les acteurs du territoire et l'Éducation nationale.

CHEMIN DES ARTS

Bien des collégiens ont franchi pour la première fois la porte d'un lieu culturel grâce à ce dispositif qui contribue au développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique. À ce titre, Chemin des Arts est une école du spectateur autant que du citoyen. Chaque parcours associe deux sorties hors du temps scolaire à des ateliers de pratique artistique - de 12 h à 26 heures en tout - et donne lieu des restitutions : spectacle, blog, webmagazine, vidéo, cahier de bord... Des publics du champ social peuvent être associés à la démarche.

CHŒUR DES COLLÈGES

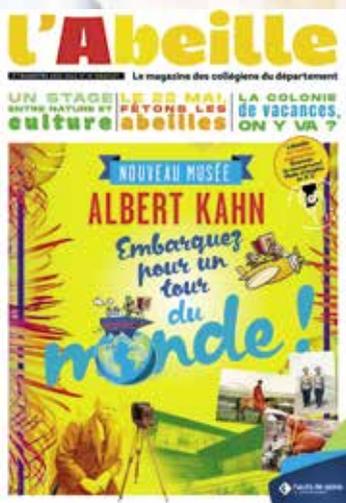
Ce chœur réunit différents collèges du territoire autour d'une expérience artistique inédite. Avec des artistes professionnels, les élèves préparent un concert programmé à l'auditorium de La Seine Musicale en fin d'année scolaire. En 2022-2023, l'artiste invité est Insula orchestra avec une création du compositeur Franck Krawczyk, *Allons z'enfants*. À ceci s'ajoute un chœur interdépartemental, fruit du rapprochement entre Hauts-de-Seine et Yvelines, qui réunira en 2022-2023 deux-cent-cinquante élèves autour d'*Alice on the rocks* de Marc-Olivier Dupin.

COLLÈGE AU CINÉMA

Depuis 1989, le dispositif national « Collège au cinéma », décliné par le Département sur le territoire, a pour ambition d'éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique et de leur donner des clés de lecture du monde. Depuis deux ans, le Département a accru son soutien aux collèges qui s'appuient sur le dispositif pour mettre en place des projets pédagogiques ambitieux et transdisciplinaires. ■

13 000

personnes bénéficient chaque année des dispositifs d'éducation artistique et culturelle départementaux.



L'ABEILLE, LE TRIMESTRIEL DES COLLÉGIENS

C'est aux élèves du CM2 à la 5^e, un âge charnière, que s'adresse le magazine *L'Abeille*, publié par le Département et diffusé dans les établissements. Il est consultable en ligne, distribué en format papier dans les établissements et décliné dans une version sonore et en braille. ■

www.hauts-de-seine.fr/rubrique_publication

Deuxième édition du prix Chateaubriand des collégiens à la Vallée-aux-Loups en mai dernier.

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE



Le Département participe à la dynamique du sport scolaire et à la promotion d'une pratique sportive pour tous les collégiens par le biais de plusieurs dispositifs clés en mains et par son soutien aux associations sportives du territoire.

Les activités proposées par le Département sur le temps scolaire et en lien avec l'Éducation nationale s'adressent à tous les jeunes de la 6^e à la 3^e des établissements publics et privés sous contrat, y compris aux élèves en situation de handicap, scolarisés en classe Ulis ou suivis dans des structures spécialisées du territoire. Les pratiques sont adaptées aux contraintes sanitaires.

LES TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX

Ces événements fédèrent toute l'année les collégiens autour d'un projet collectif :

- Le trophée Rugby Hauts-de-Seine et le trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine réservé aux jeunes en situation de handicap. À la clé pour les meilleures équipes, une journée de stage à la Paris La Défense Arena en présence de joueurs du Racing 92.
- Le trophée Football Hauts-de-Seine. À la clé pour les meilleures équipes, un stage au centre national de football à Clairefontaine.
- Le trophée hockey sur gazon Hauts-de-Seine, permet de promouvoir la pratique de cette discipline auprès des jeunes en collaboration avec la Fédération française de hockey.
- Les trophées Aventure Hauts-de-Seine, sous le signe du sport nature, au domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes.

Deuxième édition du Trophée hockey sur gazon Hauts-de-Seine.



LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DES COLLÈGES

Le Département soutient l'UNSS et les 115 associations sportives des collèges, la formation des jeunes arbitres, du niveau district au niveau départemental, les déplacements dans le cadre des championnats de France scolaires ainsi que l'organisation en novembre d'un cross départemental UNSS au Haras de Jardy. ■

PLEIN AIR HAUTS-DE-SEINE

Biathlon, VTT, tir à l'arc, tennis, golf, marche nordique, plongée, équitation et course d'orientation... : ce dispositif permet aux jeunes de pratiquer dans le cadre des cours d'EPS des activités de pleine nature, dans des sites départementaux. Plein Air Handicap et Activités adaptés est, lui, réservé aux jeunes en situation de handicap. En 2020-2021, dans le cadre de ce dispositif, plus de 172 000 passages ont été enregistrés.



© Département des Hauts-de-Seine / Direction Départementale de l'Éducation Nationale - 2022

Pass⁺ 2022 2023

hauts-de-seine • yvelines

Une carte pour les jeunes

DE L'ENTRÉE EN 6^e À LA MAJORITÉ, LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES JEUNES

inscrivez-vous !

> Aides financières jusqu'à 100 euros, bons plans loisirs, soutien scolaire et plus encore...

www.passplus.fr



www.hauts-de-seine.fr



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT